

REPUBLIQUE FRANCAISE  
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE DE LA REGION LIMOUXINE  
DEPARTEMENT DE L'AUDE  
COMMUNE DE LIMOUX

-----  
EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

AR-RH-11-206-2020-552

**Domaine : Fonction publique**

**Sous Domaine : Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T**

**ARRETE FIXANT LE TABLEAU D'AVANCEMENT DE GRADE  
DU CADRE D'EMPLOIS DES ANIMATEURS TERRITORIAUX**

Le Maire de Limoux,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2011-558 du 20 mai 2011 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux,

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique territoriale

Vu le décret n°2010-330 du 22 mars 2010 modifié fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux membres des cadres d'emplois régis par le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à plusieurs cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale

**ARRETE**

**Article 1er** : Pour l'année 2021, le tableau d'avancement au grade d'animateur est fixé comme suit :

Nom	Prénom	Grade Actuel	POSSIBILITE DE PROMOTION	Date d'effet
YAHIAOUI	DJILALI	Animateur	Animateur principal de 2ème classe	01/09/2021

**Article 2** : Le présent tableau sera communiqué au centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

**Article 3** : Le présent arrêté pourra être contesté devant le tribunal administratif dans les deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité du tableau d'avancement.

Fait en Mairie, LIMOUX, le 31 décembre 2020

LE MAIRE

  
  
Pierre DURAND

REPUBLIQUE FRANCAISE  
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE DE LA REGION LIMOUXINE  
DEPARTEMENT DE L'AUDE  
COMMUNE DE LIMOUX

-----  
EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

AR-RH-11-206-2020-553

**Domaine : Fonction publique**

**Sous Domaine : Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T**

**ARRETE FIXANT LE TABLEAU D'AVANCEMENT DE GRADE  
DU CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX**

Le Maire de Limoux,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier des adjoints techniques territoriaux.

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale.

Vu le décret n° 2016-604 du 12 mai 2016 fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale.

Vu le décret n° 2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant, pour la fonction publique territoriale, certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie C et B.

**ARRETE**

**Article 1er** : Pour l'année 2021, le tableau d'avancement au grade des adjoints techniques territoriaux est fixé comme suit :

Nom	Prénom	Grade Actuel	POSSIBILITE DE PROMOTION	Date d'effet
DEBEAUX	GERALD	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	01/01/2021
PORTELA	LAZARE	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	01/01/2021

**Article 2** : Le présent tableau sera communiqué au centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

**Article 3** : Le présent arrêté pourra être contesté devant le tribunal administratif dans les deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité du tableau d'avancement.

Fait en Mairie, LIMOUX, le 31 décembre 2020

LE MAIRE

  
Pierre DURAND



REPUBLIQUE FRANCAISE  
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE DE LA REGION LIMOUXINE  
DEPARTEMENT DE L'AUDE  
COMMUNE DE LIMOUX

-----  
EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

AR-RH-11-206-2020-554

**Domaine : Fonction publique**

**Sous Domaine : Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T**

**ARRETE FIXANT LE TABLEAU D'AVANCEMENT DE GRADE  
DU CADRE D'EMPLOIS DES AGENTS DE MAÎTRISE TERRITORIAUX**

Le Maire de Limoux,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux.

Vu le décret n° 88-548 du 6 mai 1988 modifié portant échelonnement indiciaire applicable aux agents de maîtrise territoriaux.

Vu le décret n° 2016-1382 du 12 octobre 2016 modifiant le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux.

Vu le décret n° 2016-1383 du 12 octobre 2016 modifiant le décret n° 88-548 du 6 mai 1988 portant échelonnement indiciaire applicable aux agents de maîtrise territoriaux.

**ARRETE**

**Article 1er :** Pour l'année 2021, le tableau d'avancement au grade des Agents de Maîtrise est fixé comme suit :

Nom	Prénom	Grade Actuel	POSSIBILITE DE PROMOTION	Date d'effet
CABIROL	XAVIER	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	01/11/2021
ESCOY	GUY	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	01/01/2021
JOLLY	JEAN- BAPTISTE	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	01/11/2021
PIRES	JEAN MANUEL	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	01/11/2021

**Article 2 :** Le présent tableau sera communiqué au centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

**Article 3 :** Le présent arrêté pourra être contesté devant le tribunal administratif dans les deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité du tableau d'avancement.

Fait en Mairie, LIMOUX, le 31 décembre 2020

LE MAIRE  
  
Pierre DURAND



REPUBLIQUE FRANCAISE  
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE DE LA REGION LIMOUXINE  
DEPARTEMENT DE L'AUDE  
COMMUNE DE LIMOUX

-----  
EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

AR-RH-11-206-2020-555

**Domaine : Fonction publique**

**Sous Domaine : Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T**

**ARRETE FIXANT LE TABLEAU D'AVANCEMENT DE GRADE  
DU CADRE D'EMPLOIS DES TECHNICIENS TERRITORIAUX**

Le Maire de Limoux,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux.

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique territoriale.

Vu le décret n°2010-330 du 22 mars 2010 modifié fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux membres des cadres d'emplois régis par le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à plusieurs cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale.

**ARRETE**

**Article 1er** : Pour l'année 2021, le tableau d'avancement au grade des Techniciens Territoriaux est fixé comme suit :

Nom	Prénom	Grade Actuel	POSSIBILITE DE PROMOTION	Date d'effet
GARCIA	GUILLAUME	Technicien principal de 2ème classe	Technicien principal de 1ère classe	01/09/2021
GISLE	ERIC	Technicien principal de 2ème classe	Technicien principal de 1ère classe	01/01/2021
REY	NICOLAS	Technicien principal de 2ème classe	Technicien principal de 1ère classe	01/01/2021

**Article 2** : Le présent tableau sera communiqué au centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

**Article 3** : Le présent arrêté pourra être contesté devant le tribunal administratif dans les deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité du tableau d'avancement.

Fait en Mairie, LIMOUX, le 31 décembre 2020  
LE MAIRE

  
Pierre DURAND  
(Aude)